

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par la société Sprintbok (« le Vendeur ») auprès de consommateurs (« Les Clients ou le Client ») désirant acquérir les produits proposés à la vente par le Vendeur (« Les Produits ») notamment via le site Internet « sprintbok.com » (« le Site Internet »).

Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients.

Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes :

SPRINTBOK

Siège social : 8 avenue Dante, 67200 Strasbourg

SIRET : 81084952100028

Adresse email : contact@sprintbok.com

Téléphone : 03 88 29 03 60

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions ou documents, et notamment les conditions et documents applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le Site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées sans restriction ni réserve en cochant la case prévue à cet effet lors de la mise en œuvre de la procédure de commande.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de passation de la commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Produits proposés par le Vendeur.

2. CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS

Les caractéristiques principales des Produits et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité des Produits, sont présentées sur le Site Internet. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avec attention avant toute passation de commande.

Les photographies et graphismes présentés sur le Site Internet ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande. Les Produits sont conformes aux normes en vigueur sur le territoire Français et Européen.

3. PRÉCAUTIONS D'USAGE

Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité du Client.

Avant toute utilisation des Produits, le Client est tenu de lire avec attention les méthodes et précautions d'emploi.

Le Client est également tenu de consulter son médecin avant toute commande et utilisation du Produit afin de s'assurer de l'adéquation entre la pratique sportive ou l'activité physique envisagée avec sa condition et ses aptitudes physiques.

En cas de mise à disposition du Produit à un tiers, il revient au Client de s'assurer que ledit tiers dispose de la condition physique nécessaire et indispensable à son utilisation.

Le Vendeur décline toute responsabilité en cas d'accident occasionné lors de l'usage des Produits.

4. COMMANDES

Toute commande vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente, des prix et des descriptions des produits disponibles à la vente ainsi que obligation de paiement du prix, ce qui est expressément reconnu par le Client.

Toute commande prend la forme d'un devis adressé au Client à sa demande dûment signé et retourné au Vendeur (le « Devis ») :

- par voie postale à l'adresse ci-dessus ;
- via le Site Internet dont l'adresse est www.sprintbok.com ;
- par e-mail à l'adresse : contact@sprintbok.com.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la signature du Devis par le Client.

Les offres de Produits sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site Internet, dans la limite des stocks disponibles.

Pour toute commande, l'enregistrement d'une commande par le Vendeur s'effectue uniquement à réception du Devis signé par le Client par lequel il reconnaît accepter les présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil). Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constitue une preuve du contrat de vente.

Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après réception du Devis signé par le Client et après encaissement par le Vendeur de l'intégralité du prix.

Le Client pourra suivre l'évolution de sa commande sur le Site Internet.

5. PRIX

Les factures sont établies au tarif en vigueur au jour de la conclusion de la vente, en euros et stipulés TTC.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le Site Internet et les catalogues du Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Les prix ne comprennent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le Site Internet et le Devis.

Les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison sont calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client et figurant sur le Devis correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

D'éventuelles commandes spécifiques du Client peuvent être envisagées. Le cas échéant elles feront l'objet d'un devis préalablement accepté par celui-ci.

Un acompte correspondant à 50 % du prix total d'acquisition des Produits susvisés est exigé lors de la passation de la commande. Le paiement de cet acompte conditionne l'acceptation de la commande par le Vendeur et dès lors la livraison des Produits.

Une facture est établie par le Vendeur et adressée au Client lors de la réception du paiement des Produits commandés.

6. PAIEMENT

Modes de règlements acceptés :

- carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express, autres cartes bleues),
- virement bancaire,
- chèque bancaire.

En cas de paiement par carte bancaire, l'ensemble de la transaction faite à partir du Site Internet est dirigé, en mode crypté, donc non directement accessible, vers un serveur de validation bancaire en mode SSL (*Secure Socket Layer*).

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco et le chèque doit être émis au nom du Client.

La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

Les délais de paiement sont indiqués sur le Site Internet et le Devis sans pouvoir dépasser soixante jours nets à compter de la date d'émission de la facture ou, à titre dérogatoire, 45 jours fin de mois.

Sans précision contraire, le paiement doit intervenir à la commande. Aucun escompte pour paiement anticipé n'est appliqué.

Le règlement est réputé réalisé lors de la remise des fonds à la disposition du Vendeur.

Si une facture venue à échéance n'est pas réglée, même partiellement, le Vendeur se réserve le droit de réclamer, après mise en demeure préalable par LRAR (ou autre moyen équivalent) restée sans effet passé un délai de 8 (huit) jours, et sans préjudice de tous dommages-intérêts, des pénalités de retard.

Ces dernières sont calculées par l'application aux sommes dues, d'un taux d'intérêt égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

En cas de défaut de paiement et sous réserve de l'article 13, toutes les sommes dues au Vendeur deviennent immédiatement exigibles, sans formalité, nonobstant la possibilité de suspendre ou d'annuler les commandes en cours à la seule initiative du Vendeur.

7. LIVRAISON

Les Produits commandés par le Client seront livrés en France métropolitaine dans le délai fixé par le Vendeur dans le Devis, auquel s'ajoute le délai de traitement et d'acheminement à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande.

La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit.

La disponibilité des stocks est indiquée en temps réel dans les fiches produit.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Produits commandés par le Client dans les délais fixés. Toutefois, si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de 10 jours après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L. 216-2, L. 216-3 et L.241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

En cas d'indisponibilité d'un Produit, le Vendeur fera ses meilleurs efforts pour informer le Client de tout retard prévisible de livraison, avant celle-ci, par une mention appropriée sur le Site Internet et/ou une information personnalisée du Client à l'adresse e-mail ou postale indiquée lors de la commande.

En cas de questions particulières, le Client a la faculté de contacter le Vendeur par email à l'adresse suivante : contact@sprintbok.com

8. CONFORMITÉ – RÉCEPTION

L'état des Produits commandés doit être impérativement vérifié par le Client à la livraison. Lorsque le Produit est non-conforme à la commande, le Client est tenu d'en informer le Vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception ou par email dans un délai de sept jours à compter de la réception du Produit s'il n'utilise pas de sa faculté de rétractation.

9. RÉTRACTATION

En cas d'achat par correspondance, sur internet, ou par téléphone, le Client dispose d'un droit de rétractation.

Le Client dispose d'un délai de 14 (quatorze jours) à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier d'un quelconque motif, ni à payer de pénalités, sous réserve des conditions ci-après.

Le droit de rétractation peut être exercé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par email dénué d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter.

Les retours des Produits sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...), accompagnés de la facture d'achat, permettant ainsi la remise sur le marché des Produits à l'état neuf.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

De même, si le Produit est retourné incomplet ou endommagé, le Vendeur se réserve le droit de minorer le prix à rembourser au Client à proportion, sur justificatif adressé au Client.

En dehors de ces cas, les Produits seront remboursés dans les mêmes conditions que le paiement d'origine. Le remboursement se fera sur la somme versée, c'est-à-dire le prix du Produit acheté ainsi que les frais de livraison résultant de son envoi, s'il y a lieu d'être.

Les frais de retour restent à la charge du Client.

L'échange (sous réserve de disponibilité) ou le remboursement sera effectué dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la date à laquelle il aura été informé de la décision du consommateur de se rétracter.

10. ANNULATION OU MODIFICATION D'UNE INTERVENTION OU D'UNE COMMANDE

Sous réserve de l'article 8 ci-dessus, toute modification ou annulation de la commande devra faire l'objet de l'accord exprès du Vendeur. En cas de modification, les délais et tarifs d'intervention prévus sur le Devis pourront faire l'objet d'une réévaluation.

En cas d'annulation, toutes sommes versées d'avance par le Client seront considérées comme un acompte et restera acquies au Vendeur.

11. ENTREPOSAGE DES PRODUITS PAR LE CLIENT

Le Client est tenu de vérifier et de respecter les indications d'entreposage et stockage figurant sur les emballages et les fiches techniques.

Le Client est seul responsable de la dégradation des Produits, matériels ou accessoires résultant de leur entreposage dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature et, en toute hypothèse, non-conformes aux conditions d'utilisation préconisées par le Vendeur.

12. GARANTIE

Les Produits vendus sur le Site Internet sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation, conformément aux dispositions légales :

- de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande ;
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation ;

et ce dans les conditions et selon les modalités visées dans l'encadré ci-dessous et définies en annexe aux présentes Conditions Générales de Vente (Garantie de Conformité / Garantie des Vices Cachés).

Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le Client bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir à l'encontre du Vendeur;
Le Client peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit commandé, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du Code de la consommation. Le Client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les 24 (vingt-quatre) mois suivant la délivrance du Produit, sauf pour les biens d'occasion.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés des Produits conformément à l'article 1641 du Code Civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à 1644 du Code Civil.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de la non-conformité des Produits dans un délai maximum de 10 jours à compter de la livraison des Produits ou l'existence des vices cachés dans les délais ci-dessus visés et retourner les Produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le Vendeur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux.

Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation par le Vendeur du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

13. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les Produits sont vendus sous réserve de propriété jusqu'à leur complet paiement.

Le paiement s'entend du règlement du prix des Produits, des frais afférents à la vente et des intérêts.

En cas de non-paiement, le Client devra à ses frais, risques et périls restituer les Produits impayés, après demande du Vendeur valant mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, la vente sera résolue de plein droit, au jour de la demande de restitution.

Le Vendeur conservera les acomptes versés à titre de dommages-intérêts, sans préjudice de toute autre réparation.

Le Client ne pourra en aucun cas nantir, donner à gage, céder ou consentir des sûretés sur les Produits impayés.

14. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments du Site Internet ou des catalogues (en ce compris les Produits, les photographies et les notices d'utilisation), quelle qu'en soit la nature y compris les technologies sous-jacentes, sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques, des dessins et modèles, et certains des Produits commercialisés par des brevets. Le Vendeur reste titulaire de l'ensemble de ces droits de propriété intellectuelle.

Aucune référence, reprise, totale ou partielle de l'un quelconque des éléments du Site Internet ou des catalogues ne peut être faite l'accord exprès et préalable du Vendeur, sous peine d'engager la responsabilité du Client, notamment pour contrefaçon.

15. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement européen 2016/679 sur la protection des données personnelles du 24 mai 2016, il est rappelé que les données personnelles qui sont demandées au Client sont nécessaires notamment au traitement de sa commande et à l'établissement des factures.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires commerciaux du Vendeur ainsi qu'aux partenaires chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Sans préjudice des obligations légales et réglementaires d'archivage du Vendeur, les données sont conservées uniquement le temps nécessaire à l'accomplissement de l'objectif qui était poursuivi lors de leur collecte. A titre d'exemple, les coordonnées de carte bancaire du Client ne sont conservées que le temps de réalisation de l'opération de paiement.

Le traitement des informations concernant le Client a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé en s'adressant à l'adresse suivante : contact@sprintbok.com.

Le cas échéant, le Client est également informé de son droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Le Vendeur informe également le Client de la possibilité pour le Vendeur, afin d'adapter au mieux ses offres commerciales, de collecter des données sur l'utilisateur par la mise en place de cookies. Les cookies sont de petits fichiers de texte enregistrés sur le disque dur ou dans la mémoire de l'ordinateur du visiteur du Site Internet. Les cookies n'endommagent ni l'ordinateur du visiteur du site Internet, ni les fichiers qui s'y trouvent.

16. RESPONSABILITÉ

Le Vendeur ne saurait engager sa responsabilité pour les inconvénients et dommages relatifs à l'utilisation du réseau Internet tels que, notamment, une rupture dans le service, la présence de virus informatiques ou intrusions extérieures.

De plus, il est rappelé que le Client est responsable de tous effets du à l'utilisation des Produits et accepte l'entière responsabilité quant aux risques corporels engendrés par une utilisation normale et conventionnelle des Produits. Le Client s'engage à utiliser et entretenir les Produits conformément aux conditions d'utilisation du Vendeur.

17. IMPREVISION

Les présentes Conditions Générales de Vente excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil pour toutes les opérations de Vente de Produits du Vendeur au Client. Le Vendeur et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer leurs obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avèrerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

18. EXECUTION FORCEEE EN NATURE

En cas de manquement de l'une ou l'autre des parties à ses obligations, la partie victime de la défaillance dispose du droit de requérir l'exécution forcée en nature des obligations découlant des présentes. Conformément aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, le créancier de l'obligation pourra poursuivre cette exécution forcée après une simple mise en demeure, adressée au débiteur de l'obligation par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée infructueuse, sauf si

celle-ci s'avère impossible ou s'il existe une disproportion manifeste entre son coût pour le débiteur et son intérêt pour le créancier.

La partie victime de la défaillance pourra également, conformément aux dispositions de l'article 1222 du Code civil, 45 jours après la réception d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, faire exécuter elle-même l'obligation par un tiers, aux frais de la partie défaillante, pour autant que le coût soit raisonnable et conforme aux pratiques du marché, sans qu'une autorisation judiciaire soit nécessaire à cet effet, étant que la partie victime de la défaillance pourra également, à son choix, demander en justice que la partie défaillante avance les sommes nécessaires à cette exécution.

19. RESOLUTION DU CONTRAT

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des obligations suivantes :

- absence de livraison dans les conditions de l'article 7 des présentes ;
- non-paiement à l'échéance des montants dus par le Client, celui-ci pourra être résolu au gré de la partie lésée.

Il est expressément entendu que cette résolution pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit 45 jours après la réception d'une mise en demeure de s'exécuter, restée, en tout ou partie, sans effet. La mise en demeure pourra être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

En tout état de cause, la partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

20. FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes Conditions Générales de Vente découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

21. DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

22. LITIGES

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE CONCLUES EN APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES

ET LEURS SUITES ET QUI N'AURAIENT PU ETRE RESOLUES ENTRE LE VENDEUR ET LE CLIENT SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DANS LES CONDITIONS DE DROIT COMMUN.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L. 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

ANNEXE I - DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARANTIES LÉGALES

Article L217- 4 du Code de la consommation :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la consommation :

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-16 du Code de la consommation :

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er du Code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

ANNEXE II - FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur "[Indiquer le site internet](#)" sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de "[Numéro et rue du Vendeur](#)"

"[Code postal du vendeur](#)"

"[Ville du Vendeur](#)"

Commande du "[Date](#)"

Numéro de la commande :

Nom du Client :

Adresse du Client :

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :